

Version introductive a l'attention des décideurs en matière de stratégie pour les ressources éducatives libres et l'éducation ouverte

*Contenu proposé par L'Université Numérique. Ce module fait partie d'une collection de
cours sur « Les Ressources Educatives Libres, droit d'auteur, copyright et licences
ouvertes dans un monde numérique »*

Auteurs :

Jacques Dang, AUNEGe & L'Université Numérique (France)

Table des matières

<i>Conditions d'utilisation</i>	3
<i>Introduction</i>	5
<i>Recommandation de l'Unesco sur les REL et mécanisme de rapport</i>	7
<i>Renforcement des capacités</i>	7
<i>Politiques de soutien</i>	8
<i>Accès inclusif et de qualité</i>	9
<i>Modèle de durabilité</i>	10
<i>Coopération internationale</i>	11
<i>Quelques résultats marquants de cette consultation :</i>	12
<i>La Coalition Dynamique pour les REL vient en appui de la mise en œuvre de la Recommandation</i>	14
<i>Crédits</i>	15

Conditions d'utilisation

Ce cours fait partie d'une collection de trois cours sur « Les Ressources Educatives Libres, droit d'auteur, copyright et licences ouvertes dans un monde numérique » destinée aux pays de droit civiliste, notamment francophones et lusophones d'Afrique qui comprend également :

- **Le cours complet** (30h apprenant) donnant lieu à une certification
- **Un cours introductif** (2h apprenant) pour auteurs et utilisateurs de Ressources Educatives Libres

Les deux cours introductifs (2h apprenant) destinées respectivement

- Aux auteurs et utilisateurs de Ressources Educatives Libres
- Aux décideurs publics

Sont en cours d'adaptation en portugais dans le cadre d'un projet de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) mené avec International Council for Open and Distance Education (ICDE) et Univerdade Aberta (Université Ouverte du Portugal).

Des versions en espagnol sont prévues pour l'avenir.

Module 5 : Recommandation de l'UNESCO sur les REL et mécanisme de rapport

Cette collection a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs de l'éducation ouverte dans la mise en œuvre de la recommandation de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO) sur les Ressources Educatives Libres (REL) par la Coalition Dynamique pour les Ressources Educatives Libres.

Il s'agit d'un cours introductif (2h apprenant) destiné aux décideurs, notamment ceux qui sont en charge des stratégies nationales sur les REL et l'éducation ouverte et à distance.

Cette collection, dont le développement a été possible grâce au soutien et au co-financement de l'UNESCO, s'inspire d'un cours réalisé par *OER Foundation* dans un contexte juridique anglo-saxon de common law (LiDA103). *International Council for Open and Distance Education* (ICDE), *L'Université Numérique* de France et *l'Université Cheikh Hamidou Kane* (anciennement Université Virtuelle du Sénégal) ont également contribué au développement de cette collection. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés, tout particulièrement le *secteur Communication et Information du siège de l'UNESCO* et le *Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar*.

Ce cours est mis à disposition, en date du 17 décembre 2023, dans le respect du droit d'auteur, au travers d'un contrat de licence Creative Commons version 3 internationale avec les clauses BY SA. Pour l'exercice du droit moral, attribution est faite à Jacques Dang, Secrétaire de *L'Université Numérique de France et de l'Université Numérique en Economie-Gestion (AUNEGe)*.

Pour aller plus loin

Coalition Dynamique pour les Ressources Educatives Libres

<https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources/oer-dynamic-coalition>

Introduction

Ce cours a pour objectif de permettre aux acteurs des institutions de chaque pays d'exploiter le potentiel qu'offrent l'éducation ouverte et les Ressources Educatives Libres (REL) pour contribuer au développement, tout en respectant scrupuleusement les obligations liées au droit d'auteur. Il précisera les connaissances utiles en matière de droit d'auteur, de copyright et de contrats de licence ouverte, notamment Creative Commons.

Acquis

Après avoir validé ce cours, vous pourrez :

- Mesurer l'apport bénéfique des REL pour diffuser plus largement l'éducation ouverte et élever le niveau de compétences de la population active
- Comprendre les enjeux juridiques qui conditionnent leur mise en œuvre et l'imbrication du droit d'auteur et des licences ouvertes
- Avoir une approche transversale et inclusive des politiques publiques concernées

Prérequis

Tout le monde peut participer à ce cours. Il est nécessaire néanmoins d'avoir une compréhension du rôle de l'éducation comme mission d'intérêt général, dépassant les seules approches technologiques et marchandes.

Plan du cours

- Principes des REL : rôle et définitions
- Droits d'auteur, copyright et licences ouvertes
- Besoins en matière de renforcement des capacités et politiques publiques
- Financement, collaboration et modèles de durabilité des REL
- Recommandation sur les REL et mécanisme de rapport

Recommandation de l'Unesco sur les REL et mécanisme de rapport

Adoptée en 2019 par les 193 états-membres (à l'époque) de l'UNESCO, la Recommandation sur les REL s'appuie sur cinq piliers :

Renforcement des capacités

- Les parties prenantes comprennent la valeur ajoutée des REL.
- Les parties prenantes ont la capacité / le savoir- faire (y compris les compétences numériques) pour : créer, accéder, réutiliser, redistribuer les REL.
- Des outils, des plateformes, etc. sous licence ouverte sont disponibles pour que les REL puissent être trouvés facilement.
- L'interopérabilité des métadonnées et des normes...

Politiques de soutien

- Les modèles de passation de marchés reflètent la nécessité des licences ouvertes
- Directives, normes et autres documents d'orientation au niveau national et institutionnel pour stimuler la création, l'accès, la réutilisation, la réaffectation, l'adaptation et la redistribution de REL de qualité.
- Incitations à la formation professionnelle des enseignants pour l'utilisation/création de REL.
- Alignement avec d'autres politiques de licences ouvertes (accès ouvert, données ouvertes, logiciels libres, science ouverte).
- Protection des données

Accès inclusif et de qualité

- Les REL sont disponibles dans toutes les langues, et pas seulement en anglais.
- La REL est accessible aux personnes handicapées, aux autres groupes vulnérables et, si nécessaire, hors ligne.
- Les investissements publics dans les infrastructures pour les REL favorisent l'accessibilité
- La qualité des REL est comparable ou supérieure à celle des documents similaires non REL grâce à des mécanismes d'assurance qualité traditionnels et non traditionnels.

Modèle de durabilité

- Développement/maintien de modèles de durabilité traditionnels et non traditionnels avec pour principe que les utilisateurs finaux et les enseignants n'assument pas le coût du matériel d'apprentissage.
- Renforcement des mesures incitant les parties prenantes à utiliser les REL.

Coopération internationale

- Collaboration transfrontalière entre les régions, les institutions, les pays, les types de parties prenantes pour faire avancer les domaines de la recommandation 4 ci-dessus et faire du partage ouvert l'épine dorsale des REL pour créer de la connaissance au niveau mondial.
- La coopération est intra/interinstitutionnelle, inter/régionale, sectorielle...

C'est un cadre normatif que les états-membres ont adopté à l'unanimité et qu'ils mettent en œuvre depuis son adoption en 2019. Un premier point d'étape quadriennal a été présenté à la 42e session de la Conférence générale de l'UNESCO qui s'est déroulée du 7 au 22 novembre 2023. Il s'agit d'un rapport de synthèse des réponses à la consultation des états-membres, au travers d'un questionnaire adressé à la Commission Nationale pour l'UNESCO de chaque pays.

Quelques résultats marquants de cette consultation :

- Un taux inhabituellement élevé de réponses pour une 1^{ère} consultation : 78 états-membres, de toute taille.
- 78 % des répondants ont déclaré avoir diffusé la Recommandation auprès des ministères et institutions concernés.
- 71 % des répondants l'ont traduite dans leurs langues nationales ou ont une langue nationale faisant partie des langues des Nations Unies dans lesquelles la Recommandation est disponible.
- Près de 80% des répondants ont mené des actions de renforcement des capacités.
- De 50% à 77 % des répondants ont indiqué avoir pris des mesures pour soutenir les politiques au niveau national et/ou institutionnel.
- 71 % des répondants ont indiqué qu'il existait des REL dans les langues nationales (au total 32 langues).
- 64 % des répondants ont déclaré être dotés de critères d'assurance qualité pour les REL.

- 56 % des répondants ont mis en place des modèles de durabilité. Pour ce faire, ils ont déployé différentes stratégies : réalisation d'investissements financiers par les pouvoirs publics ; réduction des coûts d'accès, grâce par exemple à la distribution d'équipements et application et gestion de cours.
- 63 % des répondants ont fait savoir qu'ils avaient signé des accords et/ou établi d'autres mécanismes de collaboration internationale, parmi lesquels la collaboration et les partenariats avec des organisations intergouvernementales, ainsi que la coopération sur le présent cours sur le droit d'auteur, cité par la Nouvelle-Zélande et par la France.
- 28 % des répondants ont souligné que des clauses spécifiques portant sur les REL avaient été prévues dans différents accords internationaux relatifs à la coopération dans le domaine de l'éducation.
- 63 % des répondants) ont mentionné des réseaux de pairs partageant des REL, par exemple les différents réseaux par champ disciplinaire Universités Numériques Thématiques (UNT) de France.

La Coalition Dynamique pour les REL vient en appui de la mise en œuvre de la Recommandation

L'UNESCO a lancé la coalition dynamique des REL pour soutenir la collaboration et le partage d'informations sur les activités de REL. Elle réunit aujourd'hui plus de 500 parties prenantes issues de 87 états-membres. Parmi ses activités :

- Développement de l'échange d'informations sur les meilleures pratiques et la collaboration à des activités conjointes
- Mises à jour mensuelles sur les activités de la communauté des REL
- Développement du portail des REL de la Coalition Dynamique (à venir)
- Projets et initiatives conjoints – par exemple, la traduction et l'adaptation du cours de licence ouverte de la Nouvelle-Zélande pour l'Afrique de l'Ouest.

Plus d'informations

Supporting the implementation of the UNESCO 2019 OER Recommendation
<http://oerdynamiccoalition.org/fr>

Contact

oerrecommandation@unesco.org

Crédits

Comment citer ce cours ?



Concept de REL, OER Foundation (Nouvelle-Zélande) ; Jacques Dang, AUNEGe & L'Université Numérique (France), (<https://luniversitenumérique.fr/>), Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions - 4.0 International (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>).